

PROSODIE ET SEMANTIQUE DU FRANÇAIS PARLE DANS LE ROMAN : CAS DE *LA CONDITION HUMAINE* D'ANDRE MALRAUX.

Bansoh KONE

Université Péléforo Gon Coulibaly de Korbogo : Lettres et Arts
bansohkone@gmail.com

Résumé

*La prosodie est une branche d'étude de la linguistique. Elle relève de la phonologie qui, elle-même, est un domaine de la grammaire et de la linguistique. Elle étudie les faits et éléments phoniques à savoir le ton, l'intonation, l'accent, la durée, le rythme, etc. La prosodie a donc une part importante en français notamment en français parlé, et enregistre un intérêt certain pour les nombreuses variations phonatoires. En effet, le français parlé a fait son intrusion dans la littérature française depuis lors. Il s'y est imposé au XX^{ème} siècle comme moyen de communication dans les sociétés françaises. Le français parlé a une organisation typique du maniement de la langue française et fonctionne avec sa syntaxe, sa prononciation, son lexique et tient compte des virtualités expressives du locuteur. André Malraux l'utilise comme procédé et style d'écriture, dans *La condition humaine*. La méthode de la grammaire générative et transformationnelle appliquée lors de l'analyse, en ses concepts et en ses conventions, clarifie les impulsions et les issues sémantiques du texte littéraire d'André Malraux. Cette rédaction littéraire est visiblement marquée par les variations prosodiques de l'oral qui se manifestent à travers les éléments de la pause, des encadrements prosodiques et les ordonnances des transpositions de l'oral à l'écrit. Le français parlé n'est donc pas une sous-langue. Tous les différents aspects prosodiques montrent ses propriétés verbeuses et exubérantes ; la parole s'agrément d'un arbitrage, d'un relent personnel lors de la communication.*

Mots-clés : *prosodie, prononciation, ponctuation, français parlé.*

Abstract

*Prosody is a branch of linguistics. It is part of phonology, which itself is a field of grammar and linguistics. It studies phonic facts and elements such as tone, intonation, accent, duration, rhythm, etc. Prosody therefore plays an important role in French, particularly in spoken French, and is of particular interest for the many phonatory variations. Indeed, spoken French has since intruded into French literature. In the twentieth century, it has become a means of communication in French societies. Spoken French has a typical organisation of the handling of the French language and functions with its syntax, pronunciation, lexicon and takes into account the expressive potentialities of the speaker. André Malraux uses it as a writing process and style in *La condition humaine*. The method of generative and transformational grammar applied in the analysis, in its concepts and conventions, clarifies the semantic impulses and outcomes of André Malraux's literary text. This literary writing is visibly marked by the prosodic variations of the spoken word, which are manifested through the elements of pause, prosodic framing and the orders of transposition from the spoken to the written word. Spoken French is therefore not a sub-*

language. All the different prosodic aspects show its verbose and exuberant properties; speech is enhanced by an arbitration, a personal flavour during communication.

Keywords: *prosody, pronunciation, punctuation, spoken French.*

Introduction

La prosodie est une réalité grammaticale et linguistique, relative à la prononciation constante des mots suivant l'accent et la quantité. La prosodie encore appelée posodologie « est [...] consacrée à la description (aspect phonétique) et à la représentation formelle (aspect phonologique) des éléments de l'expression orale tels que les accents, les tons, l'intonation et la quantité, dont la manifestation concrète, dans la production de la parole, est associée aux variations de la fréquence fondamentale (F0), de la durée et de l'intensité (paramètres prosodiques physiques), ces variations étant perçues par l'auditeur comme des changements de hauteur (ou de mélodie), de longueur et de sonie (paramètres prosodiques subjectifs). » (Albert Di Cristo, 2013 : 16). Elle recherche dans le langage les traits oraux et finit par les intégrer comme indices d'articulations voire de régulation du discours. On le voit bien, son champ privilégié, c'est la langue parlée, l'oral. Pourtant, elle investit aussi le champ de l'écrit par une représentation de signes et autres procédés linguistiques qui, par rapprochement formel ou non, en constitue des représentations scripturales. Cet investissement de la prosodie dans le contexte de l'écrit ne va pas de soi. Le français écrit, en effet, a une articulation assez rigide consacrée par des prescriptions grammaticales et linguistiques. On parle de norme qui rencontre les règles d'écriture notamment les règles d'écriture romanesque. Comment la prosodie investit-elle l'écriture romanesque ? Et quelle lecture sémantique peut-on faire d'une telle opération ?

Deux questions opérationnelles qui seront répondues à partir de l'étude de texte littéraire dans *La Condition humaine* d'André Malraux.

L'objectif est de montrer que l'écriture romanesque ne tourne pas le dos à la prosodie mais l'intègre et la promeut à travers des réalisations syntaxiques et morphologiques avec en fond, des exigences phonétiques et phonologiques. Partant, il s'agira d'en déduire le sens et les effets de sens liés à cette pratique.

A dire le vrai, l'écriture romanesque est traversée de part en part par la prosodie qui se saisit désormais telle une modalité de création

comme cela est perceptible dans *La Condition humaine* d'André Malraux. Elle est investie d'un sens mais encore d'une signification de la narration et l'oriente.

La théorie générative et transformationnelle fournira les axiomes ou postulats et la méthode d'analyse en vue d'interroger les mécanismes de régénérescence et de dégénérescence phrastique pour percevoir la structuration de la phrase et les variations prosodiques y liées. Nous aborderons dans ce champ, la pause comme indice rythmique de la prosodie dans la phrase (pause phrastique) et dans le texte (pause textuelle) ainsi que les procédés et procédures d'encadrement. Ce sera le regard sur les indices prosodiques classiques de la langue française. L'autre regard sera porté sur les indices non classiques que promeut le texte romanesque au prime de la persistance des marques de l'oral dans le contexte écrit. Et parce que ces pratiques ne sont pas installées dans l'anodin et le non intérêt, une quête de leur ancrage et impact sémantique oblige la présente réflexion.

1- Indices prosodiques classiques en langue française : la pause et les encadrements

1-1- Les pauses du français

La pause, lors d'une communication articulée orale, consiste à une interruption momentanée. La pause du français oral se caractérise par des variations phoniques au cours de la prononciation. Elle investit autant le mot, la phrase que l'énoncé entier et rythme l'élocution, charriant, dans son cours, les choix du locuteur ou les exigences qui s'imposent à lui. Ils induisent une diversité et une variabilité des pauses car ces choix et exigences sont divers et variés. Une typologie s'en déduit légitimement à l'écrit qui réfléchit les indices oraux.

1-1-1- La pause forte

La pause forte est concrétisée à l'écrit par la ponctuation forte qui est le point spécifié en point simple (.), le point d'exclamation (!), et le point d'interrogation (?). Le point clôt la phrase en s'associant généralement à la majuscule pour la définir. Ces indices académiques de la ponctuation sont des rudiments fondamentaux dans la communication en français écrit.

Exemples : Je n'ai pas encore les nouvelles de minuit. (P. 27)

Tchen n'est pas là ? (P. 203)

On les habillera en ta-la-poins ! (P. 29)

Ces indices académiques de la ponctuation servent à montrer la véhémence de la langue orale dans l'écrit ; les pauses, l'intonation, certaines coupures et certains liens logiques, dans la structure phrastique, mettent en exergue le caractère éloquent du français parlé. C'est le locuteur qui détermine la fin de sa phrase par un point final à l'écrit ou par une longue pause à l'oral ; Il lui suffira d'arrêter de parler. Autrement dit « le point termine une phrase courte, longue, mal ou bien construite » (DRILLON, 1991 : 130). Partant, le point de suspension ou l'interruption joue le rôle de point final, à la fin de la phrase. Le locuteur ou le lecteur multiplie les pauses longues dans le discours pour respirer.

Exemples : Sa vie aussi, on l'entend avec la gorge, et celle des autres ?... (P.57)

J'ai ici trente hommes parents de suppliciés de février...

A moins pourtant... (P. 39)

La double ponctuation (? ...), et le point de suspension (...), dans ces énoncés sont des points joignants. En effet, ces points « relient les phrases plus puissamment encore que ne le font les virgules ou les points-virgules » (DRILLON, 1991 :134). Le rapprochement des points dans les exemples, désigne les pauses entre les propos exprimés de façon rapide ; et le rythme de la parole est accéléré en fonction du rythme cardiaque du locuteur. Les pauses sont plus brèves même s'il y a des ponctuations fortes. Par ailleurs, le point fort à la fin d'une longue phrase désigne une pause de la voix pour retrouver son souffle. Cette pause paraît plus longue.

Exemple : Affalé sur la banquette, jambes croisées et bras collés au corps comme un insecte frileux, nez en avant, il la regardait de très loin, malgré le contact des corps. (P. 247)

Le point à la fin, marque une pause longue qui soulage la respiration du sujet parlant. Il pourra reprendre la suite du discours ou le terminer. Si la présence des pauses importantes sont des signes de caractérisation orale du discours, les pauses intermédiaires le sont aussi ; elles permettent au locuteur de varier ses propos et les intonations de sa voix pour palier au souci d'expressivité. L'on parle alors de fonction prosodique de la ponctuation, dans la mesure où « les signes de ponctuation ont marqué les pauses intermédiaires de la voix, le rythme,

l'intonation, la mélodie de la phrase » (RIEGEL *al*, 1994 : 85). Les pauses ou ponctuations intermédiaires sont pris comme segmentation orale ou prosodique.

1-1-2- Les pauses intermédiaires

Les pauses intermédiaires sont des signes de ponctuation plus faibles que le point et organisent les variations vocales dans les discours prononcés. La virgule est une pause faible. Elle se place à l'intérieur de la syntaxe pour isoler un terme au cours de la phrase. Le point-virgule est une pause moyenne entre le point et la virgule. Ce qui sous-entend que son intérêt dans le discours porte sur le point ou la virgule. Du reste, les pauses faibles et moyennes permettent de placer des pauses intermédiaires avant la pause finale de longue durée qui est marquée par le point à l'écrit. Ces pauses sont intermédiaires car elles ne peuvent pas clore une phrase. Les deux points sont des signes de ponctuation qui jouent un rôle « à la fois démarcatif et énonciatif » (RIEGEL *et al*, 1994 : 85). Ils peuvent selon les cas, remplacer la virgule ou le point-virgule dans la structure phrastique. Ils introduisent un terme qui agence un lien sémantique et énonciatif avec le précédant ; c'est pourquoi ils sont dits signes de rapport. Ils annoncent également une citation, un discours rapporté (au discours direct, parfois au style indirect libre).

Exemples : L'armée, cette fois, était là, menaçante, non en fuite vers Nankin ; Chang-Kai-Shek n'était pas le bourreau de Février, mais un héros national, sauf chez les communistes. (P. 250)

Il continua : – Et puis, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'avoir un peu plus d'armes ? (P. 39)

On lui prêtait la patience des bouddhistes : c'était celle des intoxiqués. (P. 45)

Les signes de ponctuation à l'intérieur du discours sont des pauses plus faibles. Elles se caractérisent par des arrêts vocaux plus faibles (virgule) et plus moyens c'est-à-dire moins que le point (point-virgule) ; ces pauses moyennes sont aussi plus longues que le point-virgule (deux-points). Ici, ces différentes pauses vont au-delà de leur fonction d'organisation syntaxique car elles ont aussi pour vocation de traduire les attributs oraux du discours émis.

En clair, la variation des pauses dans ces exemples met les énoncés en situation orale suivant les élévations et les abaissements de la

voix jusqu'à ce que l'intonation finisse au point final. En fait, l'objectif ici, c'est de montrer que la variation prosodique permet de s'inscrire dans l'oralité du discours et de sentir que le locuteur peut se servir de sa voix et des variations de quantité et d'accent pour clarifier son discours.

1- 2 - Les encadrements prosodiques

Les encadrements prosodiques sont généralement envisageables par les tirets, les guillemets et les parenthèses. Mais d'autres signes comme la virgule, les crochets peuvent servir à encadrer des propos à l'intérieur d'un énoncé principal.

1- 2- 1- Les parenthèses

Les parenthèses représentent un outil de la prosodie qui fonctionnent par paire dans la structure syntaxique pour intercéder une indication accessoire ; la première parenthèse l'ouvre et la seconde la ferme. Cette indication accessoire peut être grammaticalement indépendante et même avoir sa propre ponctuation ou elle peut avoir une fonction dans la phrase mais sans suggestionner les accords des propos hors des parenthèses. L'indication accessoire intercée entre les parenthèses s'appelle aussi la parenthèse qui correspond à « une suspension mélodique à l'oral » (RIEGEL *al*, 1994 : 95). Cette forme de suspension permet de marquer une différence prosodique et mélodique entre le propos principal et le propos accessoire. Le groupe parenthèse possède donc sa propre mélodie.

Exemples : Les policiers auxquels il avait affaire (et particulièrement Chpilewski) étaient toujours des adversaires à demi complices. (P. 164)

Chaque nuit, Tchen, je prierai pour que Dieu vous délivre de l'orgueil. (Je prie surtout la nuit : elle est favorable à la prière.) (P. 168)

Les parenthèses donnent des précisions sur le propos. Elles suscitent des nuances lors de la prononciation des propos. Dans la première phrase, les parenthèses peuvent donner une information subsidiaire. Concernant la deuxième la phrase, elles encadrent un redressement, une justification du propos. Le système de parenthèses d'encadrement peut aussi se faire par des virgules qui encadrent la phrase incise.

Exemple : Dans une ville chinoise, dit le chauffeur, y en avoir rue marchande d'oiseaux.
(P. 219)

Dans cette phrase, les virgules encadrant la phrase incise " dit le chauffeur " peuvent être remplacées par des parenthèses : Dans une ville chinoise (dit le chauffeur) y en avoir un marchand d'oiseaux. Une variation mélodique clarifie le sens du discours.

1 - 2 - 2 - Les guillemets

Les guillemets («») sont appelés les guillemets français de premier niveau. Leur présence dans le texte littéraire, indique des changements d'étape de l'énonciation. Ils fonctionnent par doubles paires. La première paire représente les guillemets dits ouvrants et la deuxième paire placée à la fin de l'extrait esseulé, désignent les guillemets fermants. Qui plus est, ils sont surtout utilisés au début et à la fin d'une citation, d'un discours direct ou indirect libre, pouvant rappeler des propos ou des opinions.

Exemples : « La question a donc été discutée ici même », pensa Kyo.
(P. 143)

« ... La seule chose dont j'ai peur – peur – c'est de m'endormir. Je m'endors tous les jours. » (P. 149)

Il y retrouvait l'angoisse, et se souvint des disques : « On entend la voix des autres avec ses oreilles, la sienne avec la gorge. » (P. 57)

Dans la première phrase, la pensée du sujet est textuellement traduite. C'est un soliloque intérieur du personnage que l'auteur transcrit entre les guillemets. La deuxième phrase est aussi un discours fidèlement rapporté mais à la différence, elle contient des tirets qui encadrent un fait important à révéler c'est-à-dire la "peur". Dans la troisième, le propos fidèlement rapporté est introduite par les deux points (:). Qui plus est, les deux points indiquent une disjonction expressive avec le propos précédent pour l'expliquer et pour annoncer sa suite. Ces guillemets français du premier niveau, dans la transposition du français parlé dans l'écrit, marquent l'importance des passages qu'ils isolent en vue de parfaire et de simplifier la compréhension du discours. En effet, les guillemets rentrent dans le canal narratif même s'ils constituent une distorsion par normativisme prosodique du français écrit. Verbalement, le sujet parlant débute l'extrait guillemeté par l'expression « Je cite » et le

termine par « Fin de citation ». Les tirets peuvent aussi marquer la variation intonative des propos.

1 – 2 – 3 - Le tiret

Le tiret fait partie des encadrements prosodiques. Lorsqu'il est répété dans la structure phrastique, il joue une fonction identique à celle des parenthèses car il isole un élément (termes, phrase) du texte, pouvant introduire une proposition incidente, une opinion accessoire, un commentaire, une explication. Mais, les deux tirets encadrants, présentent ostensiblement l'élément isolé et ce, à la différence des parenthèses. Le tiret n'est pas renouvelé lorsque la fin de l'élément écarté synchronise avec celle de la phrase, à l'inverse de la parenthèse qui est forcément doublée ; dans un tel énoncé où le tiret apparaît une seule fois, il agit comme une virgule renforcée car il joue un rôle de séparation. Le tiret ne doit pas être répété plus de deux fois dans une phrase au motif de la rendre confuse, puisqu'un tiret ouvrant ne se distingue pas d'un tiret fermant contrairement à la parenthèse.

Le tiret est également employé seul dans le cadre du système dialogal ; il se place au début d'énoncé pour introduire les paroles d'un personnage, la réplique d'un interlocuteur ou pour signaler le changement d'interlocuteurs. Il peut être combiné ou non avec les guillemets et l'alinéa. C'est le cas de le dire, ce procédé est couramment utilisé dans les canaux narratifs aujourd'hui ; le tiret affranchit de l'emploi des guillemets.

Exemples : Le vieux Gisors – au courant cette fois – était inquiet.
(P. 197)

« Serré, serré, comme cette main serre l'autre – (il la serrait de toute sa force), ce n'est pas assez, comme... »
(P. 185)

Elle lui était reconnaissante – de rencontrer un compatriote, et de ce don. (P. 246)

– Quand ?

– Maintenant

– Ici ?

– Non : devant l'appartement Yen-Tang. (P. 38)

Magnifique, cette petite, ma-gni-fi-que ! (P. 32)

Dans la première phrase, les tirets apparaissent dans la structure phrastique pour isoler un élément important pour la suite de

l'énonciation "au courant cette fois ", complément circonstanciel. L'auteur aurait pu remplacer les tirets encadrant par les virgules (Le vieux Gisors, au courant cette fois, était inquiet.) ou construire une phrase complexe ayant une subordonnée relative (Le vieux Gisors **qui était au courant cette fois**, était inquiet.). Sa suppression dans la phrase n'altère pas son sens premier. Tous ces managements du français dépendent des signes linguistiques qui demeurent « des éléments constitutifs d'une langue » (PEYROUTET, 2002 : 4). Ces signes sont sous l'influence des règles d'assortiment et d'agencement dans l'élaboration de l'énoncé. Nonobstant ces contraintes, le modulateur peut générer une expression exclusive avec l'usage original de ces signes linguistiques. Dans le deuxième exemple, l'auteur utilise les guillemets qui encadrent le propos, un tiret et des parenthèses dans la syntaxe. L'on constate que la première parenthèse apparaît juste après le tiret. En effet, le tiret peut suivre tous les signes de ponctuation dans la structure phrastique au bon vouloir de l'auteur « pour des raisons de clartés ou d'expressivité, rendre la pause plus nette » (Grevisse, 1993 : 173). Pour remarque, le tiret se substitue à la virgule et il est employé pour mettre en relief les observations rapides que le locuteur peut se faire lui-même sans raison particulière. Le tiret aide donc l'auteur à transcrire ce soliloque dans l'écrit. C'est une réalité de la langue orale très souvent utilisée dans les lettres familières ou dans un texte écrit en français familier. Le seul tiret employé à l'intérieur de la troisième phrase, a la valeur d'une virgule. Le groupe de mot "de rencontrer un compatriote" est encadré par le tiret et la virgule ; ce qui n'était pas forcément nécessaire. Cet écart dans la construction phrastique du point de vue normatif, apporte un effet particulier à la compréhension de l'énoncé car l'élément isolé est mis en exergue : ce canal de narration a une valeur stylistique. En effet, en mettant en exergue un élément précautionneux de la sorte, l'auteur montre le caractère authentique et vrai de l'oral. L'exemple 4 présente un dialogue où le tiret précédant chaque réplique, informe le lecteur sur le changement d'interlocuteur. Le tiret est ici la marque syntaxique de l'écrit pour traduire le changement de tour de parole. Concernant la cinquième phrase, les trois tirets qui séparent les quatre syllabes (**ma**, **gni**, **fi**, **que**) formant le mot **magnifique**, montrent la lenteur avec laquelle le locuteur prononce ce mot. Chaque tiret à l'intérieur de ce mot indique la pause mise avant la prononciation de la syllabe suivante. Ici, l'auteur exprime l'émotion à savoir la joie ou la stupéfaction du sujet parlant. Les éléments

encadrés par les tirets peuvent entretenir un lien syntaxique plus concis avec les autres éléments de la phrase ; l'on parle alors de parallélisme ou similitude qui présente une phrase comportant deux parties tout platement liées, nécessaires à la compréhension du message. Pour remarque, il y a un foisonnement de tirets dans le texte littéraire d'André Malraux. Il les utilise pour leur souplesse favorable à la transposition de divers tons émotifs et expressifs. Cela explique la liberté du français parlé dans la communication linguistique.

L'encadrement prosodique permet à l'auteur de transcrire la mélodie, le ton et le rythme avec lesquels les personnages émettent leurs paroles. En procédant ainsi, l'importance des signes de l'encadrement prosodique est mise en exergue dans le cadre de la sémantisation du discours. En français parlé, de telles exigences pour commenter ou éclaircir les propos, sont fomentées par un besoin manifesté par l'auditoire, par un élan d'enseignement du modulateur à l'endroit de l'interlocuteur. Toutes ces réalités donnent une valeur esthétique et stylistique à l'énoncé. Les variations intonatives rythment donc le discours qui devient plaisant et plus ajusté à l'oreille ; elles maintiennent ainsi l'auditoire plus attise, plus attentif, surtout dans le cas d'un discours oral direct.

Certainement, la matérialisation des pauses est une volonté d'évoquer l'oralité dans la littérature en français. L'on pense et prononce oralement son discours avant de l'écrire. Mais, il faut se rendre à l'évidence que « la ponctuation n'ayant guère été codifiée, beaucoup d'écrivains prennent à son égard de grandes libertés » (BONNARD, 1950 : 207). Ainsi « les signes de ponctuations ne notent que partiellement les pauses du discours oral » (RIEGEL, 1994 : 85). Il se pose alors le problème de l'arbitraire de l'oral dans l'écrit. Par ailleurs, tous les écrivains ne savent pas comment matérialiser les pauses à l'oral. Ceux-ci écrivent en usant des signes de ponctuation comme uniquement des marqueurs syntaxiques pour détacher les groupes syntaxiques, les phrases, etc. Cette analyse n'a pas ambition de résoudre un tel problème, mais il serait intéressant de le présenter dans le texte littéraire d'André Malraux.

2 - Indices prosodiques non classiques : les marques résurgentes et durables de l'oral

2 – 1 - L'oralité involontaire

La prononciation est une réalité orale du français parlé. Une phrase prononcée peut être transcrite sur le papier par écrit. Cette manifestation linguistique est plus présente dans les œuvres d'aujourd'hui ; il s'agit d'une transgression du point de vue grammatical car l'écrit est censé respecter les normes orthographiques. Le texte de Malraux se fonde sur la norme morphologique et lexicale du français pour montrer clairement les fusions phonétiques, les modifications morphologiques que les mots peuvent subir aux contacts d'autres mots.

2 – 1 - 1 -La transposition du parler dans l'écrit

La ponctuation ne favorise pas toujours la représentation de l'oral dans l'écrit. En effet, l'auteur ne marque pas souvent la pause par un signe de ponctuation, comme si l'expressivité dépendait du lecteur qui se mettrait en situation orale à travers le récit. Il prend ainsi la place des personnages ou du narrateur.

Exemples : Il avait assez écouté son père pour savoir que celui qui cherche aussi âprement l'absolu ne le trouve que dans la situation. (P. 150)

Un mépris aussi intense que la colère qui l'inspirait compensa instantanément l'infériorité qui lui était imposée. (P. 215)

Dans ces phrases, l'on se rend bien compte que l'auteur ne conçoit pas une façon classique de témoigner l'oral dans l'écrit ; Il s'agit d'écarts prosodiques. En ne marquant pas de pauses intermédiaires pour détacher les structures syntaxiques ou les termes à l'intérieur des phrases principales, l'auteur montre que l'oral n'a pas de norme fixe ; et celui qui parle, n'est pas obligé de connaître les règles grammaticales. Il s'exprime selon sa volonté en mettant ou non des pauses dans son énoncé. Dans le premier exemple, l'auteur aurait pu insérer une pause, logiquement juste avant la complétive c'est-à-dire la phrase complexe « celui qui cherche aussi âprement l'absolu ne le trouve que dans la situation ». Ce qui donnerait :

Il avait assez écouté son père pour savoir que, celui qui cherche aussi âprement l'absolu ne le trouve que dans la situation.

Dans le deuxième exemple, l'emphase « Un mépris aussi intense que la colère qui l'inspirait » en début de phrase, n'est pas détachée de la phrase principale par une pause intermédiaire.

Dans ces deux phrases, l'on relève l'aspect anarchiste et arbitraire de la pause du français oral. Cette autogestion de la pause par le locuteur peut l'amener à mettre une pause juste avant le groupe infinitif « pour savoir » et la subordonnée relative « que celui qui cherche aussi âprement l'absolu ne le trouve que dans la situation ». Cela donnerait un rythme à la prononciation de l'énoncé, facilitant ainsi son interprétation. L'auteur aurait pu écrire :

Un mépris aussi intense que la colère qui l'inspirait,
compensa instantanément l'infériorité qui lui était
imposée.

La transposition de l'oral dans l'écrit ne tient pas compte des critères normatifs de la ponctuation. Elle dynamise par ailleurs, la pause dans la structure syntaxique de la phrase écrite. Cela montre que le français oral a une emprise sur le français écrit dans la dynamique de la communication. Si le locuteur marque des pauses stylistiques dans son discours, cela doit être matérialisé dans une transposition graphique. Ici, le locuteur exprime mieux ses émotions ; c'est le caractère subjectif du langage oral.

Exemples. Clappique, dès que son visage exprimait l'intelligence,
prenait l'aspect d'un singe triste et frileux. (P. 191)

Le complément circonstanciel « dès que son visage exprimait l'intelligence » est à sa place normale dans la phrase mais l'on constate une virgule placée avant. Une telle pause est d'ordre stylistique. Elle met en relief l'élément détaché. La pause est orale si elle suit l'émotion du locuteur qui interrompt son énoncé avant les circonstanciels. Et la sincérité littéraire se traduit par l'écart normatif et le décalage prosodique.

2 - 1 - 2 - La diction du « e » muet

Le « e » muet ou caduc qui est très souvent une « voyelle centrale dont la prononciation est proche du (o) ou du (oe), a la particularité de pouvoir être omise dans certaines positions » (GADET, 1992 : 36). L'omission du « e » caduc n'est pas perceptible à l'écrit. Mais à l'oral la prononciation rapide de la phrase fait ressentir l'absence du « e » muet. Malraux transcrit à l'écrit, la prononciation marquant l'absence du « e » muet.

Exemple : ... mon p'tit gars, c'était que les gardes passent de leur côté. (P. 153)

Le « e », remplacé par l'apostrophe dans le mot « petit », chute pour donner « p'tit ». Dans l'exemple, l'on considère que « petit » devient « p'tit ». Et la règle de la non prononciation du « e » muet à l'intérieur du mot donne « p'tit ». Il s'agit de métaplasme appelé syncope car la suppression du phonème se fait à l'intérieur du mot. Il arrive aussi que l'altération se fasse au début du mot tel que « pitaine » pour « capitaine » : c'est une aphérèse. L'oral marque ici, sa prééminence sur l'écrit à travers sa prononciation rapide.

2 – 2 - Les mots informels de l'oral

Les mots informels de l'oral sont créés de façon spontanée par le locuteur. Il n'y a pas de propriétés autorisées et de normes préconçues pour la formation de ces mots. La formation de mot par troncation par exemple, est une création lexicale émanant du français parlé qui consiste à effacer une ou plusieurs syllabes d'un mot souche plus long, pour le rendre court. Ce procédé qui se fait généralement devant une voyelle, permet au locuteur d'économiser son temps de communication. Un tel locuteur semble ne pas connaître de limite dans la transcription du français parlé dans l'écrit.

2 – 2 – 1 – Les mots dérivés par troncation

Le procédé de la troncation pour créer des mots, est fréquent à l'oral mais le transcrire est une transgression grammaticale et linguistique car le locuteur emploie des formes de mots que la norme réfute. Et le résultat phonétique du nouveau mot est transcrit par l'auteur. La troncation est donc une révolution linguistique qui donner au français parlé sa véritable place dans la communication rapide.

Exemples : L'auto s'arrêta. (P. 89)

Cher, demanda-t-elle, avez-vous revu M. de Clappique ?
(P. 119)

Dans les exemples, « auto » dérive du mot automobile et le mot Monsieur est réduit à son seul initial M. au majuscule, suivi d'un point, par suppression de syllabes finales ; l'on parle ici de métaplasme par suppression appelé l'apocope. L'auteur utilise également le métaplasme par suppression pour transcrire une suite de mots (ayant un sens) prononcés rapidement par le sujet parlant.

Exemple : C't'inouï ! (P. 35)

Dans cet exemple, le terme « **c'est** » est réduit pour donner « **c't** » par suppression du son « **es** ». « C't'inouï ! » est la prononciation rapide de l'expression « **C'est inouï !** ». Il s'agit d'un néologisme composé par la fusion des trois mots **ce, est, inouï**. La subsistance de l'oral dans l'écrit, montre l'hégémonie du français parlé dans la communication linguistique. En tout état de cause, la langue se manifeste ici sous l'ordre phonologique et phonétique.

2 – 2 – 2 - L'articulation apocryphe

La prononciation est dite apocryphe quand des termes étrangers à la syntaxe de la phrase sont insérés sans un véritable rôle grammatical. Malraux manifeste cette prononciation par un écrit dont l'autorité est suspectée car l'authenticité n'est pas établie. Ils sont alors présents pour modifier la prononciation du mot dans la phrase.

Exemples : Cette libération est destinée à te permettre d'acheter un **p**'petit chapeau melon.

(P. 238)

Co... comment ? (P. 264)

Oui, **je** je... le connais. (P. 259)

Dans la première phrase, il y a l'intrusion de la lettre **p** dans la phrase, juste avant le mot **petit**. En agissant ainsi, le locuteur fait penser à un discours oral sans transformation et où il prolonge le son **p** du mot **petit** auquel il est lié par l'apostrophe (') : il y a une valeur d'instance qui ressort le caractère vrai de l'oral. « **P'petit** » est une prononciation qui relève du français familier. Elle est transcrite telle que prononcée. La prononciation de cette phrase est donc erronée selon la norme syntaxique. Dans l'exemple 2, la syllabe « **co** » précède l'adverbe interrogatif **comment**, auquel elle est liée par la suspension. Ce procédé alourdit la phrase et la prononciation. Mais elle est traduite telle qu'elle est prononcée. L'auteur aurait pu écrire **petit, comment**. En ce qui concerne la troisième phrase, le pronom personnel **je** est répété et est suivi de la suspension. En effet, la répétition de phonème ou de syllabe s'apparente à un jeu de mot, a priori, gratuit et constitue une sorte de parodie de la tautologie populaire, du bafouillage, du marmonnement. L'on parle de métaplasme par répétition qui renvoient à des connotations absurdes. Cette pratique bénéficie d'ancrages et charrie des impacts sémantiques qui livrent les enjeux y liés. Ces néologismes ainsi formés,

font leur intrusion dans la langue française et finissent par être acceptés dans la communication linguistique. Cette acceptabilité permet de les considérer comme des parties réelles et non subsidiaires de la grammaire et de la linguistique.

Conclusion

Les différents aspects prosodiques attestent la nature des propos et confirment leur émanation orale. Partant, les variations prosodiques, dans le texte littéraire, témoignent davantage le pouvoir du français populaire dans la communication. Le français parlé s'introduit donc dans la littérature française et s'y impose car il devient un canal de narration tel que remarqué dans *La Condition humaine*. Le style littéraire d'André Malraux lui permet de traduire les sons perçus lors de la communication, rendue rapide, émotive, facile et accessible à la majorité des usagers de la langue française ; ce qui lui confère un pouvoir d'expressivité et un caractère de subjectivité indéniables. Le français populaire « offre des effets plus contrastés, rapportés généralement à l'expressivité » (GADET, 1992 : 30). Même si, le français parlé transgresse les règles de la syntaxe du français écrit, il confère une marque de sincérité et d'authenticité au texte littéraire. La prononciation mise en exergue par les accents, la tonalité et la ponctuation, prend une dimension réaliste dans les romans des temps modernes. Lors de la prononciation, l'accent induit les différentes inflexions de la voix et en module l'intensité, le timbre et le rythme ; ce qui permet à l'énonciateur de traduire ses sentiments, ses émotions, ses intonations lors de la prise de parole. Ceci dit, l'accent est, sans doute, le souffle de la parole. La transcription de cette réalité orale, dans *La Condition humaine* d'André Malraux, permet donc de cadencer le texte littéraire et favorise sa compréhension. Ce sont des possibilités de langage, considérées comme des avant-normes, qui enrichissent la langue française, et assureront sa survie dans les sociétés modernes et post-modernes.

Références bibliographiques

Bonnard Henri (1950), *Grammaire des Lycées et Collèges*, Paris, SUDEL.

Di Cristo Albert (2013), *La prosodie de la parole*, Bruxelles de Boeck Supérieur.

Drillon Jacques (1991), *Traité de ponctuation française*, Paris, Gallimard.

Gadet Françoise (1992), *Le Français populaire*, Paris PUF.

Grevisse Maurice (2005), *Le bon usage, Grammaire française*, Paris, Duculot, 13^{ième} édition.

Littre Emile (2007), *Le Littré, Dictionnaire de la langue française*, Paris, Encyclopaedia Universalis.

Peyroutet Claude (2002), *Style et rhétorique*, Paris, Edition Nathan.

Peytard Jean (1971), « *Pour une typologie des messages oraux* » in *La grammaire du français parlé*, Paris, BELC Hachette.

Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.